

HUILE DE VASELINE CODEX 24
HUILE24
1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : HUILE DE VASELINE CODEX 24

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique Industrie pharmaceutique. Industriel. Industrie de l'alimentation. (FDA)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 145 rue de Paris
 FR- 93013 Bobigny cedex FRANCE
 T: +33 (0)1 48 43 33 04

Nom et fonction de la personne responsable : Munier - ll.munier@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

: Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- Code de pictogrammes de danger : ---
- Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

3 Composition/informations sur les composants

Formule du produit (INCI) : PARAFFINUM LIQUIDUM

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
huile minérale blanche (pétrole)	: 100	8042-47-5	232-455-8		01-2119487078-27	-----

4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

Premiers secours : Consulter un médecin si une indisposition se développe.

HUILE DE VASELINE CODEX 24

HUILE24

4 Premiers secours (suite)

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
- **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Si le produit est injecté dans la peau, contacter un médecin immédiatement.
- **Contact avec les yeux** : Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
- **Ingestion** : Peut avoir un effet laxatif. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin si une indisposition se développe. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une légère irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Nausées. Diarrhée. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations.

Symptômes liés à l'utilisation : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.
Par absorption ou vomissement, danger de pénétration dans le poumons.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

- **Agents d'extinction appropriés** : Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone. Brouillard d'eau. Pulvérisation d'eau. Sable.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Composés organiques. et inorganiques.
Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat.
- Prévention** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles** : Les épandages peuvent être glissants.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (SCBA)
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Assurer une ventilation d'air appropriée.

HUILE DE VASELINE CODEX 24
HUILE24
6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)
6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.
Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

7 Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Classe feu : B
Manipulation : Assurer une ventilation d'air appropriée.
Eviter la formation de nébulisats huileux.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Classe (RFA) : 10 Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
Stockage - à l'abri de : Agents oxydants forts. Rayons directs du soleil. Chaleur. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

DNEL=160mg aerosol/m³/8h, Long Term Exposure, Systemic, Inhalatif
DNEL=220mg/kg/8h, Long Term Exposure, Systemic, Dermal

Protection individuelle : Eviter la formation de vapeur d'huile.
Ne pas respirer les vapeurs.
Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. E529
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié. EN 397
- Protection des yeux : Lunettes. EN166
- Protection des mains : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc. EN 374 - 407

8.2. Limites d'exposition professionnelle

TLV© [ml/m³] : Vapeur d'huile USA (ACGIH) = 5

HUILE DE VASELINE CODEX 24

HUILE24

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

TWA [mg/m³] : 5

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect
- Etat physique à 20 °C : Liquide.
- Changement de l'état physique : -9 (DIN ISO 3016)
- Couleur : Incolore.
- Odeur
- Odeur : Doux(douce).
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
- pH : Aucune donnée disponible.
- Point de fusion / Point de congélation : Aucune donnée disponible.
- Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition
- Point d'ébullition [°C] : 218-800
- Point d'éclair
- Point d'éclair [°C] : 210 (DIN ISO2592)
- Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
- Inflammabilité : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)
- Limites d'explosivité inférieures [%] : 0,45
- Limites d'explosivité supérieures [%] : 4,5
- Pression de vapeur
- Pression de vapeur [hPa] : <0,1 (20°C) calculée
- Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.
- Densité relative
- Densité : 0,853g/ml (15°C) DIN 51757
- Solubilité
- Solubilité : Solution lipophile.
- Solubilité dans l'eau : Insoluble.
- Coefficient de partage : n-octanol / eau : Aucune donnée disponible.
- Température d'auto-inflammabilité
- Temp. d'autoinflammation [°C] : 325-355
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
- Viscosité
- Viscosité à 40°C [mm²/s] : Environ 24 (DIN51562)
- Propriétés explosives : Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.

HUILE DE VASELINE CODEX 24

HUILE24

9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

• Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Stabilité thermique : Se décompose au-delà de 350°C

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Agent oxydant.

10.4. Conditions à éviter

Peut se décomposer à haute température en libérant des vapeurs toxiques.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : carbon oxyde, sulphur and nitrogen

11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Subacute toxicity - NOAEL 1000mg/kg - rabbit (male/female) - similar to OECD410

Subchronic toxicity inhalativ - NOAEL \geq 2000mg/kg - rat (male/female) - similar to OECD411

Chronic toxicity oral - NOAEL > 120mg/kg - F344 rat strain - OECD411

Toxicité aiguë : Considéré comme non toxique.

- Oculaire : Vapeurs irritantes. possible en cas de contacts répétés

- Ingestion : Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.

Peut provoquer une légère irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. en grande quantité.

Produit laxatif.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : >5000 (OECD 401)

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : >2000 (OECD 402)

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : >5000 mg/m3 (OECD403)

Irritation de la peau (lapin) : N'est pas supposé irritant.

HUILE DE VASELINE CODEX 24

HUILE24

11 Informations toxicologiques (suite)

Irritation des yeux (lapin)	: N'est pas supposé irritant.
Sensibilisation	: Le produit ne provoque pas une sensibilisation cutanée. (OECD 406)
Cancérogénicité	: Aucun agent suspecté cancérogène.
Mutagénicité	
- Ames test	: Les tests mutagéniques sont négatifs.
Toxique pour la reproduction : enfant à naître	: négatif (Chromosome aberration assay based on hey study data test)

12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

LL50 (40h) > 1000mg/l QSAR Software Model

Sur le produit : Difficilement soluble dans l'eau.**EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : LL50 >100mg/l (OECD202)**IC50 72h Algae [mg/l]** : NOEL >=100 (Pseudokirchnerella subcapita) OECD 201**L.idus LC50 (mg/l)** : > 100 (96H) Leuciscus idus OECD 203**12.2. Persistance - dégradabilité****Biodégradation [%]** : Très peu biodégradable. 31.3% (28d)**12.3. Potentiel de bio-accumulation**

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes**Information relative aux effets écologiques** : Eviter le rejet dans l'environnement.**Classe WGK (Allemagne)** : 1 : peu dangereux pour le milieu aquatique.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets**Généralités** : Nettoyer l'équipement à l'eau chaude et au savon.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.**N° de déchet industriel** : 13 02 05 - Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale. (Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux)

14 Informations relatives au transport

HUILE DE VASELINE CODEX 24

HUILE24

14 Informations relatives au transport (suite)

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Danger pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.**Mesures d'urgence en cas d'accident** : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45*Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.**Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.***Classification CE** : huile minérale blanche (pétrole)

No CAS :008042-47-5

No CE :232-455-8

Numéro annexe :

Exp

REACH :01-2119487078-27

Symbole(s) : Aucun(e).**Phrase(s) R** : Aucun(e).**Phrase(s) S** : Aucun(e).**Autres** : Aucun(e).**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible.



HUILE DE VASELINE CODEX 24

HUILE24

15 Informations réglementaires (suite)

16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document